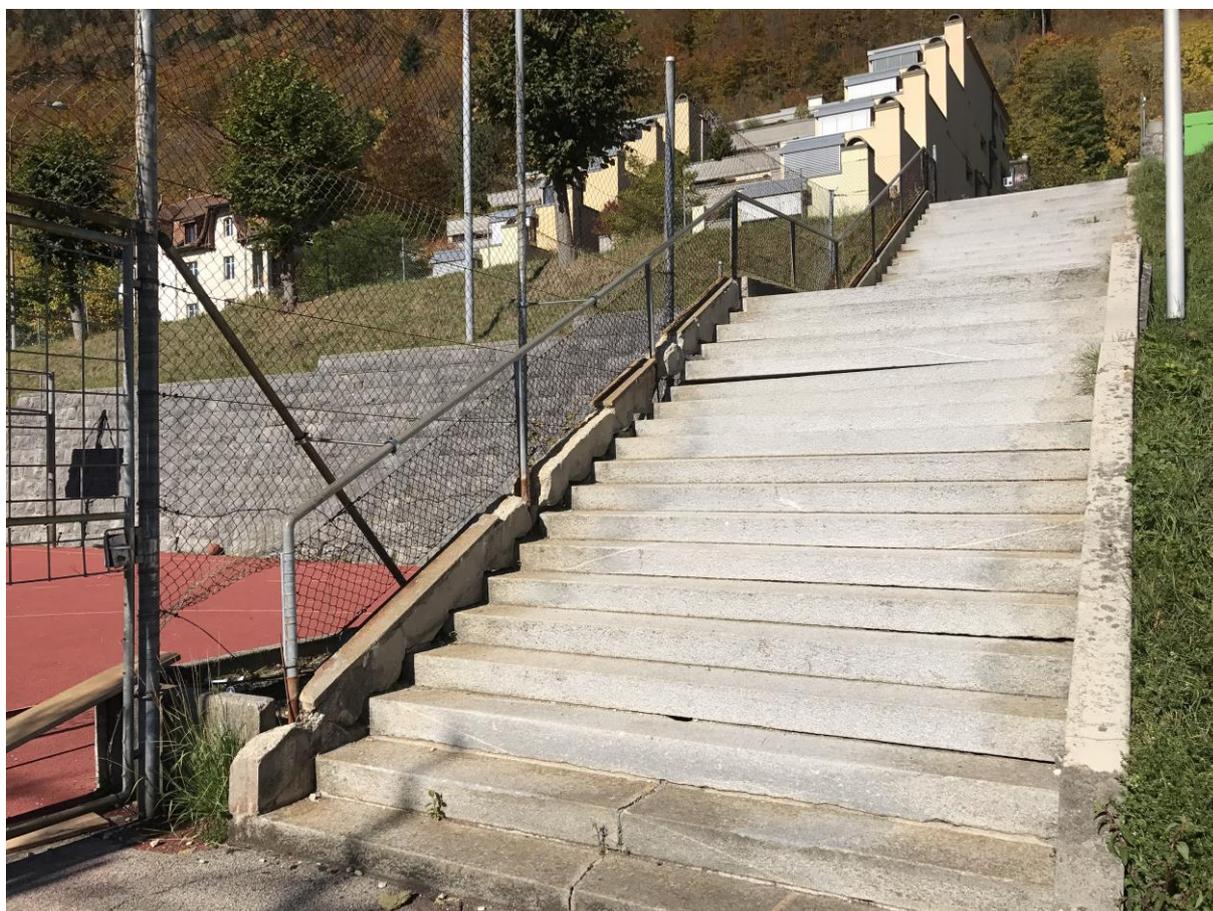


CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-IMIER

## Réfection des escaliers vers les halles



**Dans le cadre de son programme pluriannuel d'entretien des chaussées et des trottoirs, la Municipalité a commandé à une entreprise de la région la réfection des escaliers reliant les rues de Beau-Site et Paul-Charmillot. Les travaux sont planifiés dès le 16 octobre et dureront plusieurs semaines.**

Ils comporteront notamment le démontage, la restauration et la reconstruction des escaliers de la partie supérieure du tronçon. Pour cette raison, l'accès au secteur sera bouclé et réservé aux seuls ayants droit.

La fermeture des escaliers sera effective depuis le lundi 16 octobre et se prolongera vraisemblablement jusqu'à l'orée des fêtes de fin d'année. Il est recommandé de respecter scrupuleusement la signalisation en place et d'éviter de se rendre aux abords du chantier de manière à prévenir tout accident.

La Municipalité remercie par avance les riverains et les personnes touchées par ces désagréments de leur compréhension.

## **Nonagénaire**

Le 10 octobre dernier, Patrick Tanner, maire, et Yanick Courvoisier, chef du Service administration générale et police, se sont rendus à la rue de la Malathe 4 pour célébrer le 90<sup>ème</sup> anniversaire de M. André Mathys. Les représentants des autorités imériennes ont eu le plaisir de lui remettre la traditionnelle attention destinée aux nonagénaires.

(cm)

Saint-Imier, le 11 octobre 2017